

## **CHARGE(E) DE MISSION « ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET PARTAGE DES AVANTAGES »**

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national ».

### **Résidence administrative**

Rémire-Montjoly

### **Statut**

Poste de catégorie A, ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels sous quasi-statut de l'environnement (AFB), et par défaut, ouvert aux contractuels de niveau équivalent.

### **Durée du contrat**

1 an, éventuellement renouvelable.

### **Contexte de création du poste**

La loi Biodiversité d'août 2016 a mis en place sur l'ensemble du territoire national plusieurs régimes d'accès aux ressources génétiques issues du milieu naturel : d'une part un régime de déclaration, lorsque les ressources prélevées ne feront pas l'objet de valorisation commerciale, d'autre part deux régimes d'autorisation, selon que les ressources exploitées se font avec ou sans connaissances traditionnelles associées. Des dispositions spécifiques sont prévues pour la Guyane, notamment lorsque la demande d'autorisation concerne des connaissances traditionnelles, pour recueillir le consentement des communautés d'habitants et prévoir le partage des avantages économiques découlant de la ressource. De façon transitoire, le Parc amazonien a accepté d'être désigné en tant que personne morale assurant cette mission sur l'ensemble du territoire guyanais.

### **Missions**

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef de service Patrimoines naturel et culturel.

Le/La chargé.e de mission « Accès aux ressources génétiques et partage des avantages » a pour rôle de consulter, sur l'ensemble du territoire guyanais, les communautés d'habitants détentrices de connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques.

Cela recouvre les missions suivantes :

- Sur saisine du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), il/elle informe et consulte les communautés d'habitants concernées par des demandes concernant les connaissances traditionnelles, conformément aux dispositions prévues par les articles L.412-9 et suivants du code de l'environnement ; à l'issue de la consultation, il/elle établit et transmet au MTES le PV de consultation.
- Le cas échéant, il/elle propose un contrat de partage des avantages, participe à la négociation de ce contrat avec le futur utilisateur des connaissances traditionnelles et en assure le suivi ;
- Il/elle assure l'information des communautés d'habitants dès qu'un projet d'accès aux ressources génétiques les concerne – y compris sans accès à des connaissances

traditionnelles ;

- Il/elle participe aux réflexions concernant l'APA à l'échelle régionale ;
- Il/elle est amené à représenter l'établissement public dans le cadre d'éventuelles instances de gouvernance mises en place sur ce sujet au niveau régional (comité APA...) ;
- Il/elle assure une veille sur les questions d'APA à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale ;
- Il/elle participe aux chantiers transversaux de l'établissement public, en particulier pour tout ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et le travail avec les communautés autochtones et locales ;

## Savoirs

- Bonne connaissance du monde de la recherche en écologie, santé, environnement ;
- Connaissance des règles concernant l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages ;
- Expérience dans la mise en œuvre de processus de concertation complexes en contexte interculturel ;
- Expérience d'appui aux démarches participatives au service du développement local ;
- Une formation de niveau BAC+5 est souhaitée (environnement, gouvernance, droit) ;
- La connaissance de la Guyane, de ses populations, du contexte socio-économique et des principaux acteurs de la recherche et développement en Guyane serait un avantage apprécié ;
- La connaissance d'une ou plusieurs langues parlées en Guyane serait un avantage.

## Savoir-faire et savoir-être

- Sens du dialogue, de l'écoute active et de la co-construction avec les organismes de recherche, les acteurs socio-économiques, les habitants, les chefs coutumiers, les organisations autochtones, les collectivités locales ;
- Capacité d'animation de réseaux et de travail en mode projet ;
- Esprit de synthèse, rigueur et structure, capacité de priorisation, capacité à construire des stratégies opérationnelles et à respecter des échéances, qualités rédactionnelles ;
- Autonomie ;
- Capacités à adapter son discours en fonction des interlocuteurs ; capacité de vulgarisation sur des sujets scientifiques et juridiques complexes ;
- Capacité à travailler de manière transversale, décloisonnée, partagée et concertée avec d'autres services et de multiples partenaires externes ;
- Intérêt fort pour les communautés locales, la préservation de leurs modes de vie ainsi que de leurs savoirs et savoir-faire ;
- Mobile et disponible pour des déplacements très réguliers sur l'ensemble de la Guyane, y compris en sites isolés (déplacements de plusieurs jours, par moyens terrestres, aériens et fluviaux. Nuitées en hamac).

**Echéance de recrutement : 2 mai 2019**

*La procédure de recrutement prévoit une évaluation et un entretien avec un jury.*

**Date limite de candidature : 9 avril 2019**

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

M. Pascal VARDON

Directeur du parc amazonien de Guyane

1 rue Lederson

97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :

Mme Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des Ressources Humaines

[recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)